

« Formation à la lutte contre le dopage et à sa prévention »

➤ RESPONSABLE DE LA FORMATION

François COUDORÉ
Professeur

01 46 83 59 66

francois.coudore@u-psud.fr

➤ NATURE DU DIPLÔME

Diplôme d'Université - Formation continue



Nombre maximum d'admis à suivre la formation : **30**

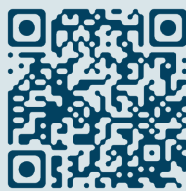
Nombre minimum de stagiaires pour l'ouverture : **15**

➤ RATTACHEMENT - LIEU DES ENSEIGNEMENTS

Faculté de Pharmacie
Université Paris-Sud

5, rue Jean-Baptiste Clément
92290 CHATENAY-MALABRY

Standard : 01 46 83 57 01



www.pharmacie.u-psud.fr

➤ NIVEAU INITIAL DE FORMATION OBLIGATOIRE

Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, en Pharmacie, en Odontologie, de Médecine Vétérinaire, de Kinésithérapeute, d'Infirmière ou d'un diplôme étranger équivalent ; Interne en Médecine ou en Pharmacie

ou titulaire d'un niveau BAC + 3 dans une formation scientifique, juridique ou de santé ou personne reconnue pour ses compétences par le Responsable Pédagogique, amenée par sa profession à être en contact avec des personnes pratiquant une activité sportive.

PRÉSENTATION

CONTEXTE

Le dopage sportif est un phénomène qu'il convient de prévenir par des actions de formation et d'éducation à la santé des populations et des professionnels. Il convient également de le combattre par un arsenal législatif et réglementaire. L'impact du dopage chez les sportifs amateurs et de loisirs est moins connu. Les enfants et les adolescents en milieu scolaire connaissent aussi la tentation du dopage.

Depuis la signature, en mars 2012, d'une convention de coopération, l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) et l'Université Paris-Sud participent à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'actions concourant à la diffusion des informations scientifiques dans le domaine de la lutte contre le dopage. Le nouveau plan national 2018-2022 vient renforcer ces dispositifs de prévention et de lutte.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les intervenants de cette formation sont des experts reconnus (AFLD, Ministère des Sports, AMPD, CNOSF, UCI, INSEP, OCLAESP, ENVV, universitaires...). Les objectifs sont les suivants :

- Apporter aux professionnels de santé, aux cadres sportifs et aux agents de la fonction publique en contact avec des sportifs, des connaissances complémentaires approfondies, théoriques et pratiques,
- Contribuer à la formation et à la prévention,
- Assurer des relais auprès du mouvement sportif, éducatif et des collectivités territoriales.

« Formation à la lutte contre le dopage et à sa prévention »

MODALITÉS DE CANDIDATURE

NIVEAU MINIMUM REQUIS

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, en Pharmacie, en Odontologie, de Médecine Vétérinaire, de Kinésithérapeute, d'Infirmière ou d'un diplôme étranger équivalent
- Interne en Médecine ou en Pharmacie
- ou titulaire d'un niveau BAC + 3 dans une formation scientifique, juridique ou de santé
- ou personne reconnue pour ses compétences par le Secrétariat Pédagogique, amenée par sa profession à être en contact avec des personnes pratiquant une activité sportive.

RECRUTEMENT

Les candidatures sont enregistrées tout au long de l'année universitaire par courriel ou courrier. C'est l'antériorité de cette candidature qui tranchera si le nombre maximum de places est atteint (30).

Le candidat devra envoyer un CV et une lettre de motivation à : **francois.coudore@u-psud.fr**

ORGANISATION

ORGANISATION GÉNÉRALE

Durée de formation :

**8 mois
(98 heures)**

Enseignements Bis Annuel

La formation est organisée en 7 sessions de deux jours, les jeudi et vendredi de 9 h 00 à 18 h 00

« Formation à la lutte contre le dopage et à sa prévention »

EXEMPLES DE MODULES

- Droit du sport, aspects juridiques éthiques dans la lutte contre le dopage, référentiels
- Pharmacologie, toxicologie et approches analytiques (visite du Département des Analyses de Châtenay-Malabry)
- Réponses à l'entraînement et performances
- Dopage actuel (transport de l'oxygène, muscle, etc...) et dopage du futur (dopage génétique)
- Prévention individuelle et collective, rôle des partenaires (mouvement sportif, fédérations, association, professionnels de santé)
- Dopage animal
- Profilage biologique
- Aspects de terrain et démonstrations pratiques par des professionnels.

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Obligations d'assiduité :

Assiduité obligatoire

Nature du contrôle des connaissances :

Examen terminal seul

Rédaction et soutenance d'un mémoire (juin)

Type d'épreuves :

Epreuve écrite portant sur le contenu de l'ensemble des modules (1ère session en juin - 2e session début septembre en cas d'ajournement)

« Formation à la lutte contre le dopage et à sa prévention »

INSCRIPTIONS ET TARIFS

Les tarifs 2018-2019 ci-dessous sont susceptibles de modification pour l'année universitaire 2019-2020.

FRAIS DE FORMATION (estimation)

Individuels :

800,00 €

Prise en charge :

1 250,00 €

Pour les internes en pharmacie ou médecine :

625,00 €

FRAIS UNIVERSITAIRES (estimation)

380 €

Après du **Service de Formation Continue**,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SUD
Sophie PARUSSOLO & Dina DA SILVA
01 46 83 56 49 / 52 56
sophie.parussolo@u-psud.fr
dina.da-silva@u-psud.fr

Possibilité de financement : OPCA DEF1,
ACTALIANS, PÔLE EMPLOI, entreprise,
financement individuel...

Toute demande est à effectuer par le candidat

Après du **Service de la Scolarité**,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SUD

Jusque mars 2019 :
Caroline PARANT - 01 46 83 58 48
caroline.parant@u-psud.fr

A partir du 4 avril 2019 :
Nadine ROBETTE - 01 46 83 43 44
nadine.robette@u-psud.fr